4 € pour les moins de 14 ans

MARS 2021

Le cinéma et vous : l'impossible programme.

Comme nous le savons tous, les conditions sanitaires ne nous permettent pour l'instant aucune visibilité sur une éventuelle reprise des séances. L'équipe de bénévoles met tous ses espoirs dans votre fidélité, et espère, qu'au sortir de cette crise sans précédent, les spectateurs auront besoin de revenir se récréer au cinéma Bon Accueil.

Travaux communaux

Le nettoyage et le renouveau des parterres devant le camping municipal et la maison du département, s'imposaient. Les arbustes très anciens implantés à ces deux endroits, ont été arrachés. On notera, qu'outre leur caractère excessivement extensif, ils étaient devenus le rendez-vous des chats, dégageant une odeur pestilentielle.



Afin d'apporter des touches de couleur, le choix devant le camping s'est arrêté sur des plantations vivaces d'un entretien facile. Les plantations seront assurées par les agents municipaux. Les magnolias *Grandiflora* de la zone de loisirs, de la place de

l'Hôtel de Ville et de la place du Général de Gaulle, ont été taillés par les agents municipaux pour permettre l'éclosion des belles fleurs très blanches et très grandes, qui ne s'épanouissent pas au prin-

temps mais en été. C'est une autre des particularités de ces magnolias persistants, dont les belles feuilles vernissées restent en place en toute saison, facilitant ainsi l'entretien des espaces communaux.

Fidèle à sa volonté d'entretien et de rénovation des bâtiments communaux, la municipalité a entrepris la réfection de la toiture du Presbytère très ancienne et qui présentait de multiples infiltrations. Ce seront ensuite les toitures de la trésorerie, de l'immeuble du 2 rue de Gogney et de la salle des pompes qui vont être rénovées.





Eclairage

Comme annoncé dans le bulletin n° 47, la commune poursuit sa politique d'économie d'énergie. Après les tranches n° 1 et 2, c'est au tour de la tranche n° 3, avec le changement de 52 lampes dans les rues du 18 Novembre, Florent Schmitt, Victor Pierre, place du Général de Gaulle, une au début de la rue des Capucins, et celle près du magasin Intermarché, détériorée suite à un incident avec un véhicule de livraison. Au-delà des économies, cet éclairement augmentera également la sécurité des usagers. Le dossier de demande de subventions pour la tranche n° 4, qui comporte 45 lampes, va être déposé et porte sur : la rue des Capucins, les route de Verdenal et d'Autrepierre, la rue de Voise et la rue Traversière en partie basse, le bout de la route d'Harbouey, le chemin de Repaix et le parking des bus.

Rue des Capucins - Avancement

Hormis le plateau ralentisseur (qui dépend de la réouverture des centrales bitume), la finition des travaux attendait le retour des jours secs : béton, marquage, équipements... Le bouchardage vient ainsi d'être réalisé, similaire à la place de l'hôtel de ville et aux entrées des maisons de la rue du 18 Novembre. Ce procédé, pratiqué manuellement depuis toujours par les tailleurs de pierre, mais désormais mécanisé avec bouchardeuse, permet de rechercher les granulats en sous-couche afin de les marteler et les rendre rugueux. Le choix d'une pierre de couleur claire permet, tant de limiter l'uniformité du liant ciment, que d'éclairer la surface sans ternir avec le temps.

Nids de poule

Les intempéries n'ont pas épargné certaines rues de la commune déjà fortement endommagées. Les agents communaux ont procédé au rebouchage des nids de poule les plus urgents, opération que le gel, la neige et la pluie n'avaient pas permis jusqu'à maintenant. Les centrales d'enrobé étant fermées, c'est avec du matériau posé à froid que les trous ont été bouchés.



Bulletin municipal



LE TAMBOUR DE VILLE - BLÂMONT

Vision d'avenir : quelques données économiques

Mairie de Blâmont Place de l'Hôtel de Vill 54450 Blâmont 03 83 76 28 28 mairie@blamont.fr http://blamont.fr Horaires d'ouverture du lundi au vendredi 10-12 h & 15-17 h



Blâmont est indéniablement une des communes du département qui a le moins de ressources : son potentiel financier par habitant (indicateur de richesse potentielle que pourrait tirer annuellement la commune de l'imposition et des dotations) est ainsi en 2019 de 519 €, contre 785 € en moyenne pour les communes équivalentes (strate de 500 à 2000 habitants). Cela s'explique aisément par : - un revenu moyen des foyers fiscaux à 16 858 € par an, contre 25 346 € pour la Meur-

the-et-Moselle (revenus 2017, où Blâmont occupe le 583^{ème} place sur 591 communes),

- mais aussi par des taux d'imposition stables, qu'il serait cependant déraisonnable d'augmenter au regard du revenu déjà bien modeste des habitants.

Pour parvenir à progresser sainement, en continuant notamment les travaux d'amélioration urbains, il apparait donc cohérent de :

- se contenter des dépenses de fonctionnement actuelles. Le total de ces dépenses est ainsi de 649 € par habitant en 2019, contre 873 € pour les communes de même strate. Evidemment, cela se traduit par moins de personnel et des « services » plus réduits que dans les communes plus dépensières. Contentons-nous des services essentiels et suffisants, et évitons les exigences de dépenses superflues...
- limiter l'endettement. La commune n'a souscrit aucun nouveau crédit, et rembourse au fil des ans ceux existants. Fin 2019, la capacité de désendettement en années n'é-

tait plus que de 0,5 an (contre 7,3 ans pour les

communes de même strate), et nos emprunts seront totalement remboursés fin 2021! Mais nul ne peut prédire à quelles dépenses exceptionnelles il faudra faire face dans le futur : gardons tant que possible toutes nos capacités d'emprunt, transférons un minimum de dettes (voire aucune) à nos successeurs, et essayons de ne dépenser que ce que nous avons de disponible.

accélérer les mesures d'économie, comme on l'a vu avec le remplacement des luminaires, avec des espaces verts, sinon plus réduits, du moins plus aisés à entretenir, des trottoirs refaits, donc plus faciles à nettoyer, etc.

C'est par cette gestion sur des principes simples, que

Emprunts communaux en € Capital de Capital Total Capital Année Intérêts remboursé départ versement restant 2010 765 859 118 868 16 076 134 945 646 991 2011 646 991 64 228 14 083 78 310 **582 763** 2012 587 835 60 644 17 315 77 959 **575 191** 2013 574 755 70 779 16 070 86 849 **503 975** 2014 503 975 69 592 14 040 83 632 **434 383** 2015 433 867 71 862 12 010 83 872 **362 005** 2016 361 473 74 208 9 861 84 069 **287 265** 2017 286 714 76 633 7 753 84 386 **210 081** 2018 56 751 5 679 62 430 152 762 209 513 2019 152 174 58 554 4 209 62 763 93 621 2020 93 014 48 430 2 694 51 124 44 584 2021 44 789 44 141 1 151 45 293

NUMÉRO 51 - MARS 2021

nous parviendrons, au fil des ans, à améliorer l'image et le cadre de vie de la commune, avec les multiples travaux indispensables pour accroître l'attractivité de Blâmont. Mais aussi, au regard de la crise économique qui va succéder à la crise sanitaire, pour que nos investissements aient comme vertu de contribuer à la relance économique de nos entreprises.

Don du sang - 22 janvier

L'Etablissement Français du Sang, EFS Grand Est, adresse ses remerciements aux donneurs, et à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation des journées de collecte. « Au nom des malades qui vont bénéficier de la générosité des donneurs, nous vous remercions de votre indispensable et efficace participation ». 40 donneurs dont 2 nouveaux se sont présentés pour la collecte du vendredi 22 janvier.



L.A.P.E et éveil musical - Rappel

Le Lieu d'Accueil Parents Enfants, organisé par Familles Rurales, a lieu tous les mardis matin (hors vacances scolaires) et



les prochaines séances d'éveil musical auront lieu les 18 mars et le 1^{er} avril à la maison des associations de Blâmont, de 15 h à 16 h. Ces deux animations sont réservées aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un adulte.



CSMS « Les Rives du Château »

Petit sapin deviendra grand,

Au Centre Sanitaire et Médico-social « Les Rives du Château » de Blâmont, les enfants et les adolescents ont participé à la plantation du sapin qui a enchanté leur Noël. L'arbre qui a conservé ses racines, a d'abord été décoré et installé en pot dans la salle Arc-en-Ciel, salle dédiée aux fêtes dans l'établissement. Et c'est par un bel après-midi qu'il a rejoint le parc du Centre accompagné d'un petit groupe entonnant joyeusement « Mon Beau Sapin » pour célébrer l'événement.



Marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire du mercredi matin sur la place du Général de Gaulle accueille la Boucherie l'Einvilloise avec ses produits : Bœuf Limousin Blason Prestige Label Rouge, Veau sous la mère Label Rouge,

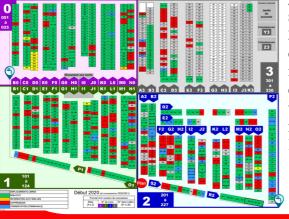


Agneau Baronet du Limousin, Porc local de M. Zabel de Pettonville; charcuterie, produits traiteur et plat du jour sont des fabrications maison. Et désormais, également sur le marché, un primeur: Lune Fraîche!

Cimetière - Avancement

Malgré les conditions climatiques hivernales, les travaux du cimetière avancent. Comme annoncé dans les bulletins n° 40 et 45, après les multiples procédures légales, il est désormais temps de continuer la mise en oeuvre des très nombreuses opérations techniques qui s'échelonneront jusqu'en 2024 : déplacement des pièces historiques, suppression des monuments à l'état de ruines, exhumations et remise en ossuaire communal, etc.

Le graphique ci-contre, décrivant 965 concessions, donne une idée de l'ampleur de la tâche : en vert, les concessions en bon état (60 %), en gris les concessions libres (15 %), en bleu les concessions (expirée ou en état d'abandon) que la commission municipale a choisi de conserver notamment pour des raisons patrimoniales. Mais en rou-



ge, ce sont 196 concessions qui, à l'horizon 2025, seront libérées dans le cimetière, permettant alors de se concentrer sur de nouveaux objectifs, notamment l'esthétique et l'accessibilité.

2020 2025



Publication: Mairie de Blâmont
Directeur de publication:
Thierry Meurant
Mars 2021
Impression: Pixartprinting SRL

Aïkido

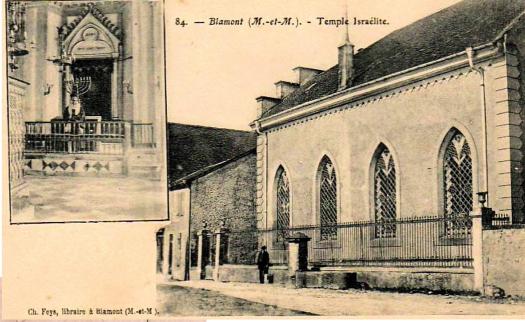
Pour permette la reprise des cours d'Aïkido dans la commune, le professeur, M. Alfred Scheuer, également ostéopathe à Bénamenil, espère l'amélioration tant attendue des conditions sanitaires autorisant le sport en salle. Nous vous ferons alors connaître sans attendre les jours et heures.



La photo du mois

La synagogue

Dès 1793, une communauté juive se développe à Blâmont et, si dès 1806 on a trace d'une synagogue et d'une école, il ne s'agit alors que d'un simple appartement loué. Vers 1840, cette communauté juive, qui regroupe environ 200 personnes, réunit une souscription de 16 000 francs, pour édifier une synagogue selon les plans de l'architecte Bernard Chaux, attaché à la manufacture de glaces de Cirey-sur-Vezouze. Construite entre 1842 et 1844,





au croisement de la rue des Capucins et de la rue du Moulin, le long de l'ancienne muraille urbaine, la synagogue est inaugurée le 23 février 1844. Un siècle plus tard, la communauté juive blâmontaise est décimée par les nazis, notamment avec la grande rafle du 13 août 1943. Puis, les bombardements américains de novembre 1944 endommagent grandement la synagogue.

Malgré des plans de reconstruction en 1945, le bâtiment est définitivement rasé en 1946-1947.

Il ne subsiste qu'une seule carte postale (connue par deux éditions) de cet édifice de 18 x 12 mètres, avec entrée par le mur perpendiculaire à la rue des Capucins. Les caractéristiques essentielles de ce bâtiment étaient un rez-de-chaussée de plain-pied, et l'autel, placé non au centre comme ordinairement, mais à l'extrémité près du tabernacle.

A ne pas manguer

Mardi 2 mars	De 8 h 30 à 11 h 30, maison des associations, Lieu d'Accueil Parents Enfants de 0 à 6 ans.
Mardi 2 mars	De 12 h 45 à 16 h 30, maison des associations, Les Restos du Cœur.
Mardi 2 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, vestiaire Solidarité dans le Blâmontois.
Mercredi 3 mars	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Vendredi 5 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence Solidarité dans le Blâmontois.
Mardi 9 mars	De 8 h 30 à 11 h 30, maison des associations, Lieu d'Accueil Parents Enfants de 0 à 6 ans.
Mardi 9 mars	De 12 h 45 à 16 h 30, maison des associations, Les Restos du Cœur.
Mercredi 10 mars	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Mardi 16 mars	De 8 h 30 à 11 h 30, maison des associations, Lieu d'Accueil Parents Enfants de 0 à 6 ans.
Mardi 16 mars	De 12 h 45 à 16 h 30, maison des associations, Les Restos du Cœur.
Mardi 16 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, vestiaire Solidarité dans le Blâmontois.
Mercredi 17 mars	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Vendredi 19 mars	De 14 h à 16 h, local rue des Capucins, permanence Solidarité dans le Blâmontois.
Jeudi 18 mars	De 15 à 16 h, maison des associations, Familles rurales, éveil musical.
Mardi 23 mars	De 8 h 30 à 11 h 30, maison des associations, Lieu d'Accueil Parents Enfants de 0 à 6 ans.
Mardi 23 mars	De 12 h 45 à 16 h 30, maison des associations, Les Restos du Cœur.
Mercredi 24 mars	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Mardi 30 mars	De 8 h 30 à 11 h 30, maison des associations, Lieu d'Accueil Parents Enfants de 0 à 6 ans.
Mardi 30 mars	De 12 h 45 à 16 h 30, maison des associations, Les Restos du Cœur.
Mercredi 31 mars	De 8 h à 12 h 30, place du Général de Gaulle, marché hebdomadaire.
Jeudi 1 ^{er} avril	De 15 à 16 h, maison des associations, Familles rurales, éveil musical.